

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2021

PERSONNES PRESENTES :

- Anne Doux : directrice
- Sophie Bernabé : professeur des écoles
- Isabelle Boudet : professeur des écoles
- Sophie Leguern : professeur des écoles
- Sonia Lecard : professeur des écoles
- Juliette Jamet : professeur des écoles
- Monsieur le Maire : Monsieur Sarazin
- Mme Juracek, adjointe municipale chargée des affaires scolaires
- Céline Maloisel : responsable des affaires scolaires
- Mmes Raucroy, Trevette, Vlérick, Guillet et Leyris : parents élus

PERSONNES ABSENTES EXCUSEES :

- Monsieur Moulhiac, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Burnel : parent élu
- Romane Yessad : professeur des écoles

1 .ROLE DU CONSEIL D'ECOLE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ECOLE : félicitations aux nouveaux parents élus et présentation des différents membres.

En sont membres :

- le directeur, qui en est également le président
- Les enseignantes de chaque classe
- L'Inspecteur de l'Education Nationale, membre de droit
- Les représentants des parents d'élèves élus (en nombre égal à celui de chaque classe)
- Le maire
- Le conseiller municipal chargé des affaires scolaires
- Le délégué départemental de l'Education Nationale

- Un des membres du RASED

En fonction, de l'ordre du jour, le président peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile. Ces personnes y assistent avec voix consultative : médecin scolaire, infirmière scolaire, ATSEM, intervenants extérieurs.

ROLE DU CONSEIL D'ÉCOLE

Il vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école.

Il donne des suggestions sur le fonctionnement général de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école :

- La restauration scolaire
- La sécurité de l'établissement
- L'hygiène
- L'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires

IL N'ABORDE NULLEMENT LES CAS INDIVIDUELS, LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DES ENSEIGNANTS.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE :

La directrice arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du conseil. Elle adresse les convocations et l'ordre du jour au moins huit jours avant la date de chaque réunion. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale est informé de la tenue du conseil.

TOUTE QUESTION, QUI NE FIGURE PAS À L'ORDRE DU JOUR, N'EST PAS ABORDÉE.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves.

Les réunions ont lieu en dehors des horaires des classes pour une durée globale annuelle de six heures prises sur les trente-six heures hors du temps de présence devant les élèves.

Au cours de ces réunions, en dehors de l'ordre du jour, peuvent être explicitées les conditions de fonctionnement de l'école et fixées les dates de rencontre entre parents et enseignants.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires en sont adressés à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription et un au maire. Un exemplaire en est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, la directrice établit un bilan sur toutes les questions abordées au cours de l'année, notamment à propos de la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis que le conseil a formulé.

2 .EFFECTIFS

Nous appartenons à la circonscription de la Ferté sous Jouarre, comme toutes les écoles de Nanteuil-les Meaux. Notre Inspecteur de l'Éducation Nationale s'appelle Monsieur Moulhiac.

Nos effectifs se décomposent ainsi :

- 24 élèves scolarisés en petite section : Anne Doux
- 23 élèves scolarisés en petite section : Isabelle Boudet
- 25 élèves scolarisés en moyenne section 1 : Sophie Le Guern
- 23 élèves scolarisés en moyenne section 2: Sonia Lecard
- 28 élèves scolarisés en grande section 1 : Sophie Bernabé
- 28 élèves scolarisés en grande section : Juliette Jamet

Soit 151 élèves, dont 1 élève scolarisé avec AVS.

Nous comptabilisons cette année 10 élèves scolarisés avec un PAI dont 4 de nature alimentaire.

129 (118 en 2020, 81 élèves en septembre 2019) déjeunent à la cantine. 2 services de cantine ont donc lieu sur la pause méridienne :

- petits/moyens au premier
- moyens/grands au second

2 Atsems et 2 animatrices sont affectées au premier service et 1 ATSEM et 3 animateurs au deuxième service.

4 employés de restauration scolaire préparent et servent les repas.

3 ATSEMS sont en poste.

3 .REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur de l'école définit les règles qui régissent la vie quotidienne de l'école. Il est établi à partir du règlement intérieur départemental qui figure sur le site de la DSDEN77.

Il devient ainsi un document obligatoire et normalisé sur toutes les écoles primaires. Un exemplaire de ce règlement a été distribué dans les cahiers de correspondance.

La Charte de la Laïcité est affichée dans le hall.

Les horaires de l'école sont les suivants : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30 (ouverture des portes 10 minutes avant). Un courrier sera adressé aux familles qui ne respecteront pas ces horaires.

Les membres du conseil d'école votent et adoptent le règlement intérieur à l'unanimité.

4 .PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole doit nous permettre d'accueillir tous les élèves dans les conditions de sécurité ; actuellement nous sommes au niveau 2 du protocole :

- Le masque est proscrit pour les élèves de maternelle. Le port du masque est obligatoire pour tous les membres de l'équipe pédagogique.
- Tous les services périscolaires et extrascolaires fonctionnent : accueils avant et après l'école, restauration scolaire, étude, car-à-pattes, ainsi que l'accueil de loisirs.
- Le nouveau protocole est appliqué par les équipes enseignantes et les agents municipaux :
 - **limitation des brassages par groupe** : les accueils du matin et du soir aux trois portails ; portail principal pour les GS, portail arrière pour les MS, portail cantine pour les PS. Les 3 récréations sont organisées par groupes de niveaux. De plus, un aménagement des horaires est organisé afin qu'aucun des trois groupes ne se croisent, ainsi qu'un départ échelonné le soir : classes de Mmes DOUX, LE GUERN et BERNABE sortie à 16h20 ; classes de Mme BOUDET, REMACLE et ABDELLATIF sortie à 16h30.
 - **lavage des mains** : dès l'arrivée à l'école, avant et après les récréations, avant et après le passage aux toilettes....
 - **l'aération et la ventilation des locaux** est systématique
 - la désinfection quotidienne des locaux, désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes par exemple), désinfection des tables entre chaque service de cantine...
- fermeture de la classe dès le premier cas avéré

Dans l'hypothèse où l'école serait confrontée à des fermetures partielles ou totales, **le plan de continuité pédagogique s'applique**. Il se traduit par la mise en place d'enseignements à distance.

- **Du côté des familles,**
 - Avant de quitter la maison, les familles doivent s'assurer que leur enfant ne présente pas de symptômes ou de sensations de fièvre, et doivent accompagner leur enfant en portant un masque comme sur tout le territoire.
 - Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, l'enfant devra être gardé à la maison.
 - Si un enfant déclare de la fièvre sur le temps scolaire, sa famille sera immédiatement appelée pour venir le chercher et l'enfant sera isolé avec un masque pédiatrique.

5. VIE DE L'ÉCOLE

PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école comporte 2 axes qui ont été définis en fonction des besoins des élèves que nous accueillons.

LE PREMIER AXE PORTE SUR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE :

1. Enrichir la syntaxe en fabriquant des albums échos, en utilisant des diaporamas, en apprenant des comptines.
2. Mémoriser la structure des récits (sac à histoires, boîtes à histoires, images séquentielles)
3. Développer une culture littéraire
4. Construire des outils pour enrichir le vocabulaire : banques d'images, boîte à lexique, référentiel coin jeux (méthode Narramus)

La méthode Narramus est un outil permettant d'apprendre à comprendre une histoire et à bien la raconter. Ainsi, nos élèves vont améliorer leurs compétences dans :

- la compréhension et l'appropriation d'une histoire
- la mémorisation progressive des événements de l'histoire
- l'apprentissage du lexique
- la mémorisation de la syntaxe
- la mise en scène de l'histoire

L'utilisation de l'audiovisuel est indispensable pour l'exploitation de la méthode.

Une programmation d'école dans le domaine de la syntaxe a été élaborée.

ART DU SPECTACLE VIVANT

Le deuxième axe concerne les arts du spectacle vivant avec pour objectif final, la réalisation du spectacle de fin d'année. Les objectifs opérationnels sont les suivants, en lien avec le projet départemental :

- Développer une culture du vivre ensemble et s'investir dans la réalisation d'un projet commun à toutes les classes
- Acquérir une culture artistique personnelle
- Développer des compétences motrices et de repérages dans l'espace

Le projet d'école va être réécrit cette année. Nous conserverons nos deux axes de travail et une plus grande attention sera accordée à l'acquisition du lexique.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Des activités pédagogiques complémentaires sont proposées aux élèves, après réunion du conseil des maîtres. Chaque enseignante doit dispenser 36 heures d'APC.

Ces activités s'adressent aux élèves de toutes les classes ;

Ces activités sont organisées de la façon suivante, tous les mardis, jeudis et vendredis de 11H45 à 12H30.

Un bilan est fait régulièrement afin d'évaluer les besoins des élèves, de décider la fin ou la reconduction de l'activité lors de la période suivante.

Une autorisation est demandée aux familles et collée dans les cahiers de correspondance.

BCD

Les élèves de grande et moyenne section se rendront à la bibliothèque municipale, rue Benjamin Brunet à Nanteuil-lès-Meaux, 4 fois dans l'année et 3 fois pour les classes de petite section. La mairie a mis à notre disposition des bus pour nous y rendre.

Nous rappelons que les parents accompagnateurs **doivent présenter une attestation d'assurance avec les mentions responsabilité civile et individuelle accident.**

Nous avons besoin d'un accompagnateur pour 8 élèves soit 3 parents accompagnateurs pour pouvoir effectuer ces sorties

MUSIQUE

Tous les mardis matins, nous avons un intervenant en musique : Yonnel Diaz qui prend les classes par créneau de 30 minutes. L'équipe enseignante est très satisfaite de ses interventions, ainsi que les parents d'élèves.

Notre projet musique concerne cette année « le tour de France en chansons ».

CROSS

Le cross des écoles qui devait avoir lieu en Octobre a été reporté au printemps si le contexte sanitaire et sécuritaire le permet.

PHOTO INDIVIDUELLE

Les photographies individuelles et de groupes ont eu lieu le vendredi 15 OCTOBRE. Elles seront bientôt proposées aux familles.

Le photographe reviendra vendredi 12 novembre pour la classe de Madame Le Guern.

NOEL

Pour Noël, nous ferons venir un spectacle à l'école « Balathèmes Noël » le vendredi 3 décembre 2021 après-midi. Dans le contexte actuel, nous envisageons de faire plusieurs représentations. **Il faut savoir que cela augmente le coût initialement prévu.**

Ce spectacle d'une valeur de 5,50 euros par élève sera offert aux enfants.

Le goûter de Noël aura lieu :

- Jeudi 16 matin pour les PS
- Vendredi 17 décembre matin pour les GS
- Vendredi 17 décembre am pour les MS

chacune dans sa classe en réponse au protocole sanitaire, ou par niveau si nous le pouvons.

Nous ne savons à l'heure actuelle si le père Noël viendra se présenter aux enfants et si c'est le cas il faudra qu'il soit masqué.

QUINZAINE DES LANGUES

La question d'organiser la quinzaine des langues est encore à l'étude.

Cette quinzaine devrait avoir lieu du 10 au 21 janvier 2022.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Notre école participera cette année à la semaine olympique et paralympique du 24 au 28 janvier 2022.

Deux possibilités se présentent :

POSSIBILITE 1 : sport

PS : parcours d'obstacles Besoin : poutre

MS : vélo et trottinettes Besoin : 6 draisiennes

GS : tennis Besoin : quelques cours de tennis avec Julien Bourdeau / raquettes et balles

POSSIBILITE 2 : sport et environnement

PS : jeu des déménageurs, 2 équipes s'affrontent pour ramasser le maximum de déchets et les rapporter dans un lieu donné et en temps donné

MS : jeu des déménageurs en relais avec tris des déchets à l'arrivée

GS : course d'orientation / nettoyons la nature

Pour la possibilité 2, Nous demandons à la mairie de nous réserver le citystade toute la journée et le faire nettoyer le matin même.

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Une date de spectacle de fin d'année est prévue le mardi 14 juin 2022 avec 3 répétitions à la salle polyvalente : 31 mai, 7 et 14 juin. Le montage de la scène est demandée pour la répétition

du 31 mai et nous aimerions avec la présence du technicien son pour toutes nos répétitions **si le spectacle peut avoir lieu.**

Une kermesse est envisagée le vendredi 24 juin 2022 **si le contexte le permet.** En l'absence de kermesse, une tombola est envisagée.

COOPERATIVE

Nous remercions les familles pour leur participation à la coopérative dont le montant avait été laissé libre : 1619 euros ont été versés à l'école (965 euros en 2020).

Nous **remercions chaleureusement les membres de l'APE** qui viennent de nous verser la somme de **755 euros** récoltée grâce à leurs différentes actions.

La commission quitus a eu lieu vendredi 18 septembre en présence de Mme Bernabé et de Madame Raucroy, parent élu et a approuvé les comptes.

6 .SECURITE

EXERCICE INCENDIE

Un premier exercice incendie a eu lieu le 16 OCTOBRE 2021 au matin : les enseignantes de l'école étaient prévenues de la date de l'exercice mais ne connaissaient pas l'heure. Celui-ci s'est bien passé.

Le city stade avait été nettoyé au préalable par les services municipaux. Nous déplorons son état de dégradation : déchets diverses, mégots, canettes... ainsi que les individus parfois suspects qui le fréquentent. Si ce lieu se dégradait davantage nous changerions de point de rassemblement.

Deux autres exercices auront lieu : un au printemps (sans que les enseignantes soient prévenues) et l'autre au mois de juin (avec obstacles).

PPMS

Le PPMS est le plan particulier de mise en sûreté lié aux risques majeurs. Il a été rédigé en 2009 et est mis à jour tous les ans.

Nous sommes actuellement **en plan Vigipirate urgence attentat.**

PRESENTATION DU PPMS

Le PPMS contient :

- Tous les risques auxquels les établissements peuvent être exposés : pour nous, il s'agit essentiellement de risques liés aux aléas de la météo (tempête) et à la proximité avec l'autoroute (transports de matières dangereuses.)
- Le plan de l'établissement (évacuation et confinement)
- La liste des enfants nécessitant des soins particuliers ainsi que les dispositions prises pour les enfants handicapés ou bénéficiant d'un protocole d'accueil individualisé (P.A.I)
- L'annexe 3 du BO du 30 mai 2002 qui explicite les missions de chacun des membres de l'équipe
- Un annuaire de crise répertoriant les numéros de téléphone du rectorat, Inspection Académique et Départementale, Préfecture, mairie, numéros d'urgence ainsi que les fréquences des radios à écouter. Les fréquences sont :
 - **France Inter 95**
 - **France Bleue 107.1**
- Un document détaillant le contenu de la mallette d'urgence.

Deux lieux de confinement :

- Bâtiment principal : classes pour Mmes Bernabé, Jamet, Le Guern et Lecard
- Extension : classes pour Mmes Doux et Boudet

EXERCICE PPMS

L'Inspection Académique nous a demandé de réaliser plusieurs exercices PPMS : un exercice PPMS Intrusion-Attentat avec scénario du rectorat sera réalisé avant les vacances de Noël.

Nous avons reçu le scénario et nous commençons dès à présent à entraîner nos élèves à répondre immédiatement à un signal et à se confiner dans le plus grand calme.

Les directives académiques sont les suivantes :

- Garder le silence
- Rassembler les élèves derrière des protections
- Occulter les visuels
- Eteindre les lumières
- Verrouiller les portes

Les familles seront informées au préalable de la date de l'exercice et un document leur sera distribué afin de leur indiquer la marche à suivre en cas de confinement.

Les membres de l'équipe pédagogique utilisent le réseau whatsapp pour communiquer. Ce réseau a cependant ses limites.

Nous avons demandé à la municipalité lors du conseil de novembre 2020 si elle pouvait nous fournir rapidement 2 mallettes vigipirate avec l'ouverture des 2 nouvelles classes. Nous réitérons notre demande.

Monsieur Sarazin tient à rassurer les familles sur la sécurité aux abords de l'école.

6 .TRAVAUX

TRAVAUX REALISES

Nous remercions toutes les équipes pour le travail réalisé cet été suite aux inondations du 19 juin.

TRAVAUX A REALISER/ INVESTISSEMENT ECOLE

TRAVAUX

- **Une plaque nominative est demandée pour nommer l'école depuis la création du nouveau bâtiment en 2017 visible depuis la rue.**
- Réfection du sol de la cour de récréation : une fiche DUERP est établie.
- 1 wc adulte dans le nouveau bâtiment
- changement des sols de l'ancien bâtiment
- changement des fenêtres de l'ancien bâtiment
- plafond salle motricité à refaire
- 1 gâchette côté cantine pour l'accueil des animateurs et des livraisons
- La peinture s'écaille à plusieurs endroits dans le nouveau bâtiment suite aux inondations.
- Portail à changer arrière de l'école
- Un brise-vue est à fixer sur le grillage à côté de ce portail
- Un espace est à boucher entre la cantine et le grillage (dangereux pour les enfants)
- Etagères à fixer près des portes de classe ancien bâtiment

MOBILIER

- 1 fauteuil pour le bureau de la directrice
- 6 petites tables individuelles et 6 chaises : classe de Madame Le Guern
- 6 petites chaises classe Jamet
- 2 tableaux triptyques : classe Jamet et Lecard

PHARMACIE

Nous attendons le renouvellement de notre pharmacie depuis le 20 septembre 2021.

Certains produits ont été livrés aujourd'hui mais il manque :

- 150 pansements de toutes tailles
- 4 rouleaux de sparadrap
- 100 compresses
- 6 thermomètres frontaux bandes

INVESTISSEMENT VIDEOPROJECTEUR

- **L'APE nous a équipées de 2 vidéoprojecteurs et nous sollicitons la mairie depuis 2017 à tous les conseils afin d'équiper nos 4 dernières classes.** Ce matériel devient indispensable à l'ère du numérique et en accord avec les instructions officielles.

PPMS

- 2 mallettes PPMS ont été demandées avec l'ouverture des 2 classes en septembre 2020.
- Des films miroirs sont demandés sur les fenêtres du nouveau bâtiment.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement Madame Maloisel pour son investissement dans les affaires scolaires, sa gestion des multiples tâches (cantine, travaux, gestion des personnels, PPMS, budgets et commandes) et sa disponibilité.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa future région

Le prochain conseil d'école est fixé au 15 février 2022 à 18h15.

La séance est levée à 19h30.

Anne Doux